



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité de gestion de la Convention TIR de 1975****Soixante-douzième session**

Genève, 6 février 2020

Point 4 a) ii) de l'ordre du jour provisoire

**Activités et administration de la Commission de contrôle TIR :****Activités de la Commission de contrôle TIR :****Bases de données internationales et outils électroniques  
administrés par le secrétariat TIR****Exigences en matière de données pour le module  
de la Banque de données internationale TIR  
sur les bureaux de douane****Rectificatif****1. Paragraphe 14***Supprimer* la deuxième phrase**2. Paragraphe 16***Lire comme suit* le texte actuel avant les deux points

En outre, les rubriques facultatives ci-après ont été ajoutées, suivant l'exemple de la base de données sur les bureaux de douanes de l'UE :

**3. Paragraphe 17***Lire comme suit* la deuxième phrase

Jusqu'à présent, parmi les neuf rôles décrits dans le document 2014/4, les trois suivants ont été inclus :

**4. Après le paragraphe 19***Ajouter* un nouveau paragraphe 19bis *comme suit*

Enfin, afin de faciliter davantage l'échange de données relatives aux bureaux de douane, le secrétariat s'emploiera à aligner le modèle de données utilisé dans le module des Bureaux de Douanes de l'ITDB sur le modèle de données de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) et, si nécessaire, avec d'autres normes internationales telles que celles maintenues par le CEFAC-ONU.

